

**SOMMAIRE**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**ARRÊTÉ n°2023/00063/DGAR/DRH..... 1**  
Portant délégation de signature à Monsieur Christophe DENIOT, Directeur général des services du  
Département de Seine-et-Marne.

## ARRETE REGLEMENTAIRE n° 2023/00063/DGAR/DRH

Portant délégation de signature à Monsieur Christophe DENIOT,  
Directeur général des services du Département de Seine-et-Marne

### Le Président du Conseil Départemental,

**VU** Le Code Général de la Fonction Publique ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans ses articles L. 3211-2 et L. 3221 et suivants ;

**VU** la délibération n°CD-2021/07/01 **0/01** du 01/07/2021 relative à l'élection de Monsieur Jean-François PARIGI en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

**VU** la délibération n°CD-2021/07/01 **0/05** du 01/07/2021 relative à la délégation de compétences du Conseil départemental de Seine-et-Marne au Président ;

**VU** la délibération n° CD-2021/07/01 **0/06** du 01/07/2021 relative à la délégation de compétences du Conseil départemental de Seine-et-Marne au Président en matière d'emprunts, de réaménagements de dette, d'instruments de couverture du risque financier et d'instruments de gestion de trésorerie ;

**VU** la délibération n° CD-2021/07/01 **0/07** du 01/07/2021 portant délégation de compétences au Président en matière de placements ;

**VU** la délibération n° CD-2023/04/06 **7/01** du 06/04/2023 portant sur le Budget Primitif 2023 – Domaine « Finances/Dette et opérations financières » et délégation de compétences du Président pour les opérations financières en matière de dette et de gestion de trésorerie au titre de l'exercice 2023.

**VU** l'arrêté DRH n° 2019-05742 du 02/07/2019 portant recrutement par voie de détachement, portant nomination de Monsieur Christophe DENIOT, en qualité de Directeur général des services du Département de Seine-et-Marne ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Délégation est donnée à Monsieur Christophe DENIOT, Directeur général des services du Département de Seine-et-Marne, à l'effet de signer tous les actes suivants :

- contrats de prêts, leurs avenants et toutes décisions se rapportant à leur gestion,
- conventions de lignes de trésorerie, leurs avenants et toutes décisions se rapportant à leur gestion,
- contrats relatifs aux instruments de couverture du risque financier, leurs avenants ainsi que toutes décisions se rapportant à leur gestion,

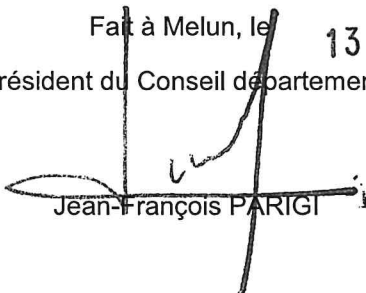
Accusé de réception en préfecture  
077-227700010-20231113-A-2023-00063-AR  
Date de télétransmission : 13/11/2023  
Date de réception préfecture : 13/11/2023

- documentations juridique et financière liées au programme de titres négociables à court terme leurs actualisations ainsi que toutes décisions nécessaires à sa mise en place,
- décisions nécessaires aux émissions de titres négociables à court terme,
- documentations juridique et financière liées au programme Euro Medium Term Note, leurs actualisations, ainsi que toutes décisions nécessaires à sa mise en place,
- contrats, lettres, certificats, titres et tout document nécessaire à la mise en œuvre d'émissions obligataires au sein du programme Euro Medium Term Note.
- contrats, documents et décisions nécessaires à la mobilisation des tranches du contrat de crédit avec la Banque Européenne d'Investissement.

**ARTICLE 2 :** Les dispositions de l'arrêté DRH n° 2021-00716 du 17 décembre 2021 sont abrogées.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État dans le Département pour exercice du contrôle de légalité, publié en les formes légales sur le site internet du Département et notifié à la personne intéressée.

Fait à Melun, le 13 NOV. 2023  
Le Président du Conseil départemental



Jean-François PARIGI

En application de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cet acte administratif peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la présente publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne,
- d'un recours contentieux adressé au Tribunal Administratif de Melun

Notifié le :

Signature de l'agent :